



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNEXE 9

CERTIFICAT « QUALIOPI »

délivré à

Nom ou raison sociale : **JERES FORMATION / GOLD DRIVING**

N° d'agrément : **E 19 075 0018 0**

N° de déclaration d'activité : **11756215675**

Adresse : **137 Boulevard de l'Hôpital**

Code postal : **75013**

Ville : **PARIS**

Catégorie d'action concernée par la présente certification : action de formation mentionnée au 1er alinéa de l'article L. 6313-1 du code du travail.

Nom de l'instance de labellisation : ministère de l'intérieur

Suite aux audits effectués dans le cadre des actions de formation à la conduite des véhicules terrestres à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière, le présent certificat est délivré à l'établissement susmentionné, et ce, conformément aux critères énoncés dans le décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, en application de l'article L. 6316-1 du code du travail.

Ce présent certificat est valide du **27/12/2021** au **27/12/2024** sous réserve du respect des critères de qualité et des modalités d'audit mentionnés à l'arrêté du 26 février 2018 modifié portant création du label « qualité des formations au sein des écoles de conduite et reconnaissance des équivalences à ce label ».

Fait à *Paris*, le *27/12/2021*

Le préfet de département

ou son représentant

Pour le directeur de la protection du public
Pour le chef du centre de formation des conducteurs de véhicules à moteur
Pour le chef du centre de formation des conducteurs de véhicules à conduire
Le chef du centre de formation des droits à conduire

Abdelaziz FEREDJ
Abdelaziz FEREDJ - J1